

L'AJUT assure la 1ère pièce d'identité à plus de 700 enfants



Plusieurs enfants des écoles primaires et notamment ceux de la classe de CM2 sont souvent confrontés à des problèmes d'actes de naissance. C'est généralement la croix et la bannière que supportent ces écoliers avant de pouvoir s'inscrire dans les écoles ou passer l'examen du CEPD, pour les plus chanceux. Consciente de cette situation, l'Association des Jeunes pour l'Union des Togolais (AJUT) essaie de sauver les meubles. Sous la houlette de son président Benjamin LARE, plus de 700 écoliers de la région des savanes viennent d'avoir le précieux sésame.

Grâce à son engagement sur ce terrain social et humanitaire, l'AJUT se décide de résoudre ce problème d'absence de la première d'identité auquel font face plusieurs enfants notamment dans la région des savanes du fait de la négligence ou de l'irresponsabilité de leurs parents.

Pour réussir ce pari, Benjamin LARE et ses collaborateurs ont initié une vaste opération de financement pour l'établissement des pièces d'actes de naissance aux élèves des écoles primaires dans la région des savanes.

Plus de 700 enfants ont désormais une existence légale et disposent de leur première pièce d'identité. Ils n'éprouveront plus des difficultés pour leurs inscriptions dans les écoles

ou encore pour passer l'examen du CEPD.

{loadmoduleid 212}

La distribution de ces pièces est intervenue le 27 août dernier à Dapaong dans le respect des mesures barrières contre la Covid-19. La cérémonie a été présidée par le préfet de Tône en présence des membres de l'AJUT, du représentant du président national de l'Association Danwoule Gounsete, des parents d'élèves et des enfants bénéficiaires notamment.

«Tout enfant doit aller à l'école ; et sans pièce de naissance, cela est difficile pour la continuité du cursus scolaire. Le président national de l'AJUT, après le constat fait que plusieurs enfants qui n'ont pas de pièces de naissance pour d'une part, s'inscrire dans des établissements scolaires et de l'autre avoir la chance de passer le CEPD, a entrepris les démarches auprès des présidents des tribunaux de la région pour l'établissement des actes de jugements supplétifs » a indiqué Danwoule Gounsete, représentant de Benjamin LARE, le président de l'AJUT.

Intervenant à l'occasion, le préfet de Tône a salué la démarche de l'AJUT et de son président. Christophe Yendoukoa Douti TCHIMBIANDJA a témoigné sa reconnaissance à M. LARE pour son initiative généreuses aux bénéficies des enfants bénéficiaires.

Le Directeur régional de l'enseignement des Savanes, le porte-parole des élèves, les parents des bénéficiaires ont tous emboîté le pas au représentant du pouvoir central en témoignant leur reconnaissance inestimable à l'AJUT et son président.

Créée en 2013, l'AJUT a un parcours très honorable par rapport aux actes déjà posés. Aux premières heures de la survenue de la pandémie à la Covid-19, l'AJUT a fait don de plus de 2000 cache-nez, des désinfectants au CHR, aux CDQ, aux CDD et aux centres d'orphelinats de Dapaong. Des fournitures scolaires,

tels des tenues, des cahiers, des sacs ont été offertes à plus de trois établissements pour un coût de plus de 4 millions de francs CFA.

L'AJUT est également présente sur le plan de l'environnement avec le reboisement. Le 1er juin 2019, plus de 500 plants ont été mis à la disposition de la population pour une opération de mise en terre des plants qu'elle a supervisée.

{loadmoduleid 220}